A.1

Organisme de Défense et de Gestion
Syndicat Professionnel de la noix et du cerneau de NOIX DU PERIGORD
PERRICAL – 46600 CREYSSE
Tél : 05.65.32.22.22 / Fax : 05.65.37.07.42

DECLARATION DE NOYERS

A REMPLIR PAR TOUS LES PRODUCTEURS

ORIGINE ET QUALITÉ

Nom-Prénom ou Raison Sociale et Adresse

Code INAO :
N° SIRET :

Téléphone :

Adhérent à une OP Oui ❑ Non ❑ Si oui, laquelle : ----------

➔ **Inscrire dans le tableau ci-dessous toutes les parcelles – EN PRODUCTION OU NON – exploitées et revendiquées en A.O.C.**

Dépt	Commune	Section	N°parcelle cadastrale (2)	Variété	Année de plantation	Arbres isolés (1) oui/non	Nombre de noyers	Distance		Superficie			Irrigation oui/non
								Sur le rang	Entre les rangs	Nb arbres x distance			
								m	m	ha	are	ca	
						Total							

Total surface		
ha	are	ca
Franquette		
Corne		
Marbot		
Grandjean		
Total global		

(1) dans le cas des arbres isolés, ne renseigner que le nombre de noyers et la superficie sur la base de 80 ca par arbre.
(2) Colonne à remplir obligatoirement

signature de l'exploitant

Fait à ---------- le ----------

A retourner au Syndicat professionnel avant le 30 juin de l'année de récolte